



SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME - TOKOIN

Société d'Economie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA-R.C.C.M : 1986 B1604- C.C.A.I.T306/86
BP : 10112 Lomé (Togo) - Tél : (228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
Email : infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
Site web : aeroportdelome.com

Février 2023

POLITIQUE SECURITE

ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DE LA DIRECTION GENERALE

En qualité d'exploitant de l'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma (AIGE), une des missions de la SALT, consiste à élaborer, mettre en œuvre, maintenir et améliorer constamment des stratégies et processus devant assurer que toutes les opérations auront lieu dans un cadre d'une attribution équilibrée des ressources, visant à réaliser le plus haut niveau de performance de sécurité et à satisfaire aux exigences réglementaires.

Tous les échelons de la direction, tous les employés et partenaires de la plate-forme sont responsables de la réalisation de ce haut niveau de performance de sécurité, à commencer par le Directeur Général.

La Direction Générale s'engage à :

- se conformer aux prescriptions législatives et réglementaires et aux normes, et les dépasser lorsque c'est possible ;
- assumer les responsabilités en tant que dirigeant responsable pour toutes les questions de sécurité ;
- définir clairement pour tout le personnel, cadres et employés, leurs responsabilités vis-à-vis de la sécurité et de la performance de notre système de gestion de la sécurité ;
- veiller à ce qu'aucune mesure ne soit prise à l'encontre d'aucun agent qui divulgue une préoccupation de sécurité au travers du système de compte rendu, à moins que cette divulgation ne révèle, au-delà de tout doute raisonnable, une négligence grossière ou une violation délibérée ou volontaire de règlements ou procédures ;
- appuyer la gestion de la sécurité par la fourniture de toutes les ressources appropriées, avec pour résultat une culture organisationnelle qui suscite des pratiques de sécurité, encourage des comptes rendus et une communication de sécurité efficaces ;
- établir et utiliser des processus d'identification des dangers et de gestion des risques, y compris un système de compte rendu de dangers, afin d'éliminer ou d'atténuer les risques de sécurité ou les conséquences de dangers résultant de nos opérations ou activités, afin d'obtenir des améliorations continues de notre performance de sécurité ;
- promouvoir l'assurance sécurité à travers l'établissement et la mesure de notre performance de sécurité par rapport aux indicateurs et cibles réalistes adoptés ;
- évaluer périodiquement notre système par la réalisation d'audit interne et les résolutions des préoccupations de sécurité identifiées dans les délais ;
- améliorer constamment notre performance de sécurité grâce à une surveillance et une évaluation continues, à des examens et ajustements périodiques des objectifs et cibles en matière de sécurité et à la réalisation rapide de ces objectifs et cibles ;
- promouvoir la sécurité et veiller à ce que tout le personnel soit familiarisé, reçoive des formations adéquates et appropriées relatives y compris le SGS, soit compétent sur les questions de sécurité, et que seules des tâches correspondant à ses compétences lui soient attribuées ;
- s'assurer que les systèmes et services de sécurité fournis de l'extérieur pour appuyer nos opérations répondent à nos normes de performance de sécurité.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadéma entend être reconnu et le rester comme un environnement sûr pour tous.



Le Directeur Général,

Colonel ALLAHARE Dimini



SOCIETE AEROPORTUAIRE DE LOME - TOKOIN

Société d'Economie Mixte au Capital de 500 000 000 F CFA-R.C.C.M : 1986 B1604- C.C.A.I.T306/86
BP : 10112 Lomé (Togo) - Tél : (228) 22 23 60 60 / 22 23 60 61 / 22 23 67 00 / 22 26 09 20 / 91 00 75 75
Email : infos@salt.tg / secretariat.dgsalt@salt.tg / salttogo1@gmail.com
Site web : aeroportdelome.com

Février 2023

Politique Qualité, Santé, Sécurité et Environnement

Pour contribuer à sa performance et à sa pérennité, la SALT a mis en œuvre un système de management intégré Qualité, Santé, Sécurité et Environnement qui fait partie de ses engagements de développement durable. Par cette démarche, la SALT s'engage à mettre en œuvre les moyens nécessaires à l'efficacité de ce système basé sur :

- Le niveau de satisfaction élevé de ses clients ;
- La prise en compte des attentes de toutes les parties intéressées ;
- Le respect de la législation, de la réglementation et de toute exigence applicable à ses activités ;
- La prévention et la maîtrise des risques ;
- La réduction de l'impact de ses activités sur l'environnement, afin de préserver les générations futures ;
- La formation du personnel ;
- L'amélioration continue des performances ;
- La prévention des accidents du travail et les maladies professionnelles ;
- L'implication et la responsabilisation du personnel à tous les niveaux de l'organisation.

Ce système de management porte les valeurs de la société et assure le déploiement de la stratégie et des politiques. A travers le système de management intégré, la SALT concentre ses efforts sur trois (3) axes :

La Qualité :

- Etre orienté vers les résultats attendus par les clients ;
- Améliorer la qualité des services au travers de la performance de ses moyens de prestation, de contrôle et ses méthodes de développement ;
- Accroître la réactivité aux demandes des clients grâce à la réduction des temps du cycle de ses processus internes ;
- Réduire les coûts au travers d'une recherche permanente d'efficacité.

La Sécurité et Santé :

- Tendre vers le « Zéro Accident » ;
- Prévenir les maladies professionnelles ;
- Réduire les risques aux postes de travail ;
- Procurer les conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liés au travail ;
- Prévenir les accidents majeurs.

L'Environnement :

- Prévenir la pollution de la plateforme et de son environnement direct ;
- Améliorer la valorisation des déchets ;
- Réduire l'utilisation des ressources naturelles ;
- Promouvoir la prise en compte de l'environnement par la formation des agents et le développement de réseaux de compétences pour faciliter l'utilisation de meilleures pratiques
- Contribuer au développement durable de la Planète ;
- Utiliser de façon durable les ressources naturelles et énergétiques ;
- Evaluer et réduire les émissions atmosphériques ainsi que les rejets de pollutions dans les eaux, sol et sous-sol ;
- S'adapter au changement climatique et veiller à la protection de la biodiversité.

L'Aéroport International Gnassingbé Eyadema entend être reconnu comme un environnement sûr et sain pour tous.



Le Directeur Général,

Colonel ALLAHARE Dimini